



**IMMEUBLE RESIDENCE LE BONNETERRE
69100 VILLEURBANNE**

**COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2017**

Etaient présents :

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs : JAKUBOWSKI, MADOYAN, ROLLAND, VOIRIN-BOURBON, DESMARET CANO, CHAPUIS, BATTON, LAVEILLE, PHILIPPON & OLIVIER, REBEH

Mme CHARPENTIER- REGIE REGIR

Étaient absents et/ou excusés : Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs : OUATAH, MARTIN, SCI LEMAN,

Début de la réunion : 19h10

1/ MOT DU PRESIDENT :

Le conseil syndical rappelle à ses membres : que toute personne présente a la possibilité de s'exprimer et de faire part de son point de vue.

Cependant afin d'avoir une discussion claire et productive celle-ci doit se faire en écoutant les autres.

2/ COMPTABILITE COPRO :

Sur les comptes clôturés au 30.06.2017 laissent apparaître un excédent de moins de 20 000€ sur les charges générales. Il apparaît un excédent sur les charges courantes.

Cet excédent pourrait servir à changer les fenêtres des loges des gardiens.

Il est important de rappeler que les copropriétaires ont une obligation d'effectuer des travaux dans les loges.

3/ TRAVAUX RAVALEMENT DE FACADE :

Il est rappelé qu'un rendez-vous est prévu avec les services de la ville de Villeurbanne le 13/10 à 9h.

A cette fin il convient de constituer une commission travaux :

Mme ROLLAND

Mr GUENZI SCI LEMAN

Mr BATTON

Mr VOIRIN

Sont nommés pour faire partie de la commission ravalement de façade

3/ ODJ ASSEMBLEE GENERALE

Résolutions classiques

Saisie immobilière d'un lot

Changement des fenêtres des gardiens

4/ EN COURS

PORTAIL SOUS SOL AU NIVEAU DU 1 :

Le devis de la Société COICAUD est présenté au CS celui-ci a pour but de réparer le portail et ce pour un montant de 1549.53€

Votent pour : Mmes REBEH, DESMARET, CANO, OLIVIER, LAVIEILLE, CHAPUIS
Mrs GUENZI, BATTON, MADOYAN, VOIRIN, JAKUBOWSKI

Vote contre : Néant

Le devis de la société COICAUD est validé

- **INFILTRATION D'EAU DANS LE GARAGE DE Mr et Mme TIBI :**

Le problème n'est pas réapparu SCB n'est donc pas intervenu suite aux explications apportées par Mme TIBI

- **Local vélo du 3 avenue A. BLANQUI :**

Les clés seront dupliquées par Mme CHAPUIS et seront mises à dispositions des copropriétaires auprès des gardiens.

- **Inondation dans les caves et sous-sol suite à une fuite sur le réseau eau du grand Lyon.**

COFELY nous a indiqué n'avoir constaté aucun dommage dans la chaufferie

Les devis ont été demandés par REGIR et transmis à eau du grand Lyon pour prise en charge.

Ces devis concernent le remplacement du cadenas pompier, nettoyage des voies de circulations dans les caves, et remise en état du sabot du portail d'accès pompier.

Prochain conseil aura lieu le 08 Novembre à 19h00

La séance est levée à 20h30

LYON, le 11.10.2017

Mahbouba CHARPENTIER